

Rentrée des classes... Suite...

Ouvrir ? Le respect imposé des strictes conditions sanitaires que vont vivre les enfants peut les perturber et ils ne retrouveront pas l'école qu'ils connaissent (et que souvent ils veulent retrouver).

L'organisation actuelle est le résultat de consultations entre les deux Maires, les enseignantes, l'Inspecteur de l'Education nationale du secteur et la directrice de l'ALSH.

À ce jour, toutes les enseignantes ne souhaitant pas continuer leur travail en présence des enfants mais par télétravail, la réouverture ne sera que partielle. Le télétravail continuant aussi. Espérons que cela soit un premier pas vers un retour progressif à la normale qui évidemment se fera en respectant toutes les mesures de sécurités sanitaires pour les enfants et les adultes de l'école. Si la réouverture ne se fait pas aujourd'hui, comment progresser vers cette normalisation ensuite ?

La directrice, Claire Dupont, a communiqué les informations personnalisées à chaque parent.

Cette rentrée est rendue possible grâce au travail de nettoyage et de désinfection de l'ensemble des locaux utilisés par les enfants qu'ont effectué quotidiennement et depuis le 16 mars les salariées du syndicat scolaire qui habituellement encadrent les enfants sur les temps péri et extra scolaires. Merci Deborah, Christine, Sylvie et Nathalie. Ces mêmes 4 personnes seront présentes avec les enseignantes quand les enfants seront accueillis (à Cachy comme à Gentelles) pour désinfecter chaque objet touché, les pipis, les lavages de mains...

La garderie est prévue le matin ; le midi repas froid sur place fourni par les parents. Pas de garderie le soir.

Pour rendre plus agréable le lavage des mains des enfants qui sera à faire très régulièrement, nous avons installé l'eau chaude dans les toilettes. Un grand merci à Christophe Dumnil qui a réalisé ces travaux et qui a fait don de son temps de travail pour les enfants de l'école.

Les adultes de l'école et de l'ALSH qui s'occupent des enfants ont été pourvus en masques fournis par la Communauté de communes.

Les travaux dans le village

Sans réunion de Conseil municipal, le Maire et les adjoints - les conseillers municipaux étant tenus informés ou consultés - ont décidé les travaux suivants :

* commande d'arbustes pour continuer l'amélioration visuelle et la sécurité (routière et sanitaire) le long de la rue Victor Hugo (mise en place bénévole les 2 et 3 mai). Leur implantation en biais a pour but de donner une impression visuelle de rétrécissement de la route et faire ralentir les automobilistes. Leur positionnement a pour but de protéger au mieux les habitations de cette partie de la rue des substances agricoles épandues et réduit les risques de coulées de boue en cas d'orage très important. L'aspect esthétique a aussi été pris en compte. Le paillage de l'ensemble des massifs végétaux de la commune doit se faire rapidement.

* mise en place bénévole d'une haie sauvage d'environ 10 mètres au bout de la rue des Coquelicots qui ferme la perspective à l'extrémité du lotissement.

* mise en place - premiers travaux - d'une prairie fleurie pour améliorer l'aspect visuel rue des Coquelicot, et remédier aux difficultés d'entretien de cet espace. Les graines ont été achetées, le terrain est préparé bénévolement par un habitant - Olivier Forobert.

* plantation d'une haie autour des jeux pour enfants rue Jules Barni pour sécuriser cet espace selon les recommandations de l'organisme de contrôle lors de son dernier passage.

* mise en place par les employés municipaux des panneaux de limitation 30 et remplacement de nombreux panneaux de circulation routière abimés.

* réinstallation du massif fleuri d'entrée du village au niveau du cimetière qui avait été détruit par les travaux de remplacement de la conduite d'eau pour la métropole amiénoise cet hiver. Travail bénévole.

* organisation des travaux à venir (fin mai - début juin) de la réhabilitation routière du chemin de Thézy, depuis le carrefour jusqu'à la route deux fois deux voies Amiens - Roye. Travaux réalisés par la communauté de communes du Val de Somme.

* le monument à la mémoire des 27 tués à la bataille de Gentelles de 1870 érigé dans le cimetière communal a été intégralement réhabilité.

Il s'agit essentiellement de travaux d'entretien ou de continuation des choix faits par la précédente équipe municipale. Pour les nouveaux projets, nous attendrons la mise en place du nouveau conseil (aucune date n'est sûre à cette heure). Il n'est pas commencé de nouveau projet important, cela relevant des propositions que fera le nouveau Conseil municipal.



Célébration du 8 Mai

En cohérence avec les recommandations préfectorales, la cérémonie d'hommage aux victimes de la seconde guerre mondiale a eu lieu avec la seule présence du Maire et des Adjoint(e)s. Deux gerbes ont été déposées ; des photos sont visibles sur la page facebook de Gentelles ; vous trouverez le texte habituellement lu sur le site internet de la commune.



Déchetteries

A compter du 11 Mai 2020, le service en déchetterie reprend normalement : la prise de RDV n'est plus nécessaire et toutes les matières peuvent être déposées.